



**CSE
SNCF
OPTIM
SERVICES**

Réunion du 28/04/2026

CONSULTATION RELATIVE AU LOT AUTOMATISATION, AU SEIN DU CSP PPA (PAIE ET PRESTATIONS ADMINISTRATIVES), DU TRAITEMENT DES ARRÊTS DE TRAVAIL DES AGENTS AU CADRE PERMANENT

Lors du CSE du 31 mars 2026, la direction avait présenté son projet d'automatisation d'une partie du traitement des arrêts de travail des salariés au cadre permanent. Derrière une volonté affichée de « fiabiliser » et de « moderniser », ce projet soulève des questions majeures sur l'avenir de nos emplois et de nos conditions de travail.

La promesse de la direction : un « robot » pour simplifier

La direction prévoit de mettre en place un outil capable de traiter automatiquement les arrêts de travail jugés « simples », ce qui représenterait environ 23 % des dossiers, soit près de 70 000 par an.

Les dossiers jugés « complexes », comme les prolongations, les accidents du travail ou les maladies professionnelles, resteront traités manuellement par des gestionnaires.

L'UNSA-Ferroviaire avait immédiatement alerté sur les conséquences concrètes de cette automatisation, notamment en termes d'emploi et de conditions de travail.

Concernant les emplois, la Direction de PPA assure qu'aucun poste ne sera supprimé.

Le point de vigilance qui demeure concerne les conditions de travail : si la machine traite les dossiers « faciles », les agents se concentreront exclusivement sur les cas les plus complexes, litigieux et chronophages. Traiter uniquement des situations difficiles à longueur de journée est une source reconnue de stress et de fatigue mentale. L'alternance entre des tâches simples et complexes est essentielle à notre équilibre. **L'UNSA a alerté sur ce risque réel.**

Si la direction présente ce projet comme un simple gain d'efficacité via la technologie, l'UNSA-Ferroviaire y voit un risque de dégradation des conditions de travail des salariés. Et s'il semble nécessaire de vivre avec son temps, l'UNSA-Ferroviaire rappelle que moderniser ne doit pas signifier déshumaniser.

Les élus se sont donc abstenus lors du vote sur ce projet au CSE du 28 avril 2026.

L'UNSA-Ferroviaire restera donc vigilante et continuera de porter vos exigences lors du déploiement du robot dans l'ensemble des agences.

CONSULTATION RELATIVE AU PROJET DE RÉORGANISATION DU CENTRE DE NUMÉRISATION D'AMIENS DU CSP PPA

L'Humain doit rester au cœur de la transition !

La direction a annoncé sa décision de restructurer le service de numérisation d'Amiens, en prévoyant de réduire l'effectif de six à seulement deux agents. Si la baisse du volume de courriers à traiter est une réalité, cette transition ne peut se faire en considérant les collègues concernés comme de simples « variables d'ajustement ».

L'UNSA-Ferroviaire s'est fermement opposée à cette vision.

La logique de la direction :

Une simple adaptation à la baisse d'activité pour justifier sa décision, la direction s'appuie sur la chute du nombre de courriers hebdomadaires, passés de plus de 2 600 en 2022 à moins de 440 début 2026. La réorganisation est donc présentée comme une conséquence logique et inévitable.

La position de l'UNSA-Ferroviaire :

Nos collègues ne sont pas des chiffres !

Derrière cette décision se cache une réalité humaine que l'UNSA-Ferroviaire a tenu à rappeler.

Des parcours déjà complexes :

Nous avons rappelé à la direction de PPA que les six agents concernés ont, pour la plupart, déjà connu des parcours professionnels difficiles et des reclassements successifs. Cette nouvelle restructuration est une épreuve supplémentaire qui exige une attention et un accompagnement sans faille, pas une simple procédure administrative.

Des conditions de travail dégradées pour ceux qui restent :

La « rationalisation » des espaces, avec le passage d'un grand plateau à un espace plus restreint, peut engendrer une dégradation significative des conditions de travail.

Une étude ergonomique est promise, mais l'UNSA-Ferroviaire restera attentive à sa mise en œuvre concrète.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, une réorganisation avec suppression de poste ne doit se faire que dans le respect total des aspirations de chaque agent, et non sous la contrainte.

Parce que l'humain doit rester au cœur des décisions, vos élus UNSA-Ferroviaire ont voté contre ce projet.

